

Rome 20 Janvier 1827.

S. S. Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Mgr.

L'arriver a été troublée dans l'Académie. Une incompatibilité d'humeur absolue venue entre le Nouveau Secrétaire & M. M. Ser. Personnairement elle fait grand mal des suites facheuses. Ces derniers ont fait pourvue depuis quatre mois d'une modération qui s'opère et dont je ne puis plus répondre. Cependant toute relation est désormais impossible entre eux et celui qui classe de toutes les manières. Tout état de choses ne peut durer. un seul expédient peut y porter remède, le Rappel du Secrétaire et je supplie V. S. de l'employer ^{aussitôt} la réception de ma lettre, tant le danger est imminent.

Je comprends qu'une pareille détermination est une grande preuve de confiance. Que V. S. Veuille j'en être sûr.

Cet emploi devenant vacant (comme il l'est par le fait) j'en serai momentanément rempli les fonctions jusqu'à ce que V. S. me permette de lui présenter la personne que je croirai capable de le remplir.

Je suis avec respect. &c. &c.

Rome le 24 Janvier 1827.

S. S. Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Mgr.

Comme j'ai eu l'honneur de V. S. du 9 février et que j'ai reçu le 22. J'ai fait connaître au M. Ser. la revocation de la place de Secrétaire Bibliothécaire de l'Académie. R. de France.

La revocation de la même place j'en ai payé les 22 jours écoulés de contribution de février et la somme de 600 francs pour frais de son retour en France.

Ainsi l'agitation impérieuse et les inquiétudes de trouble que la présence de cet employé avait apportés va cesser. L'arriver ainsi que l'ordre ne seront plus désormais troublés j'en espère, et par là même nous aurons enfin trop de regret à V. S. d'une décision qui rend le calme à toute notre patrie moi même je suis profondément pénétré du Digne &c.

Confiance dont elle est le témoignage et si ma reconnaissance ne peut augmenter ni mon Devouement, ni mon Spés, elle soutiendra le Courage dont j'ai besoin pour vivre plus long tems loin de mon pays.

J. B. a aussi vuë qu'il ne fallait nommer à la place de Secretaire que Suola par l'intermédiation du Directeur aussitôt que j'aurai trouvé la personne réunissant les qualités ~~propres~~ propres à cet emploi, j'aurai l'honneur de la proposer à l'acceptation de S. B.

J'ai l'honneur d'être, Mgr. &c. &c.

Roma 25 Febraro 1827.

A. S. Exa. Monsignor Gesoniere Generale.

Mgr.

Honore di mandare all' E. V. il rapporto a me fatto dall' Architetto della Reale Accademia di Francia riguardo allo Stato assai danneggiato d' una parte delle mura di Città Situati sotto di detta Accademia.

Questo danno minacciando di una caduta assai pericolosa sprega con istanza l' Exa Sua far esaminare ed Ordinare le riparazioni nel più breve possibile.

Intanto l'ho questa occasione di Dichiararmi colla più alta stima
Dell' Exa Sua &c. &c.

Rome 7 Mars 1827.

A. S. Ex. Le Ministre Secretaire d'Etat et d'Intérieur.

Mgr.

Avec l'honneur de la décision que S. B. m'a adressé en date du 25 Janvier j'ai retablé M. Court, au nombre des pensionnaires pour trois mois encore à partir du 1. Janvier, et tous les avantages attachés à ces qualités.

M. B.

M. Guet, touché d'une fausseté d'inst. j'en doute
 par qu'il professe de qu'on ne s'explique, a adressé à
 P. P. l'expression de l'avis qu'il a. Néanmoins
 il me prie d'en renouveler le témoignage à P. P.
 J'ai vu dans deux Livres précédentes Supplie
 P. P. De que faire parvenir ainsi que de l'Ordre de
 Compte de l'Académie (Séance 1825) revêtu de
 l'approbation définitive. Ne l'ayant point encore reçu
 et ne pouvant sans cela publier le Compte de l'Académie
 Suivant, je renouvelle ce service à P. P.
 J'ai l'honneur de vous
 M. G.

Rome 19 May 1827.

A M. L. Jacquetty

M. De mets à votre disposition 11 Op. Boudes et emballés et
 après désigné pour être adressés voie de Mer à Marseille
 à M. M. Guerin & C. qui les dirigeront aussitôt sur Paris par Roulog
 9 De ces Caisses Numérotés De 1 à 9 et marq^{es} A.F.
 Sont adressés à S. E. le Ministre de l'Intérieur à Paris. Les
 frais en seront acquittés par son Ministère.

Les 2 dernières, portant même marque N^{os} 10 & 11.
 portent l'adresse Du Musée Royal à Paris. Les frais en
 seront acquittés par la Caisse dudit Musée ou le Ministre
 de la Maison Du Roi.

Ces Caisses contiennent les ouvrages annuels de Sculpture
 (dont six marbres) de l'Académie. Les récompenses de l'Académie
 Royale de France, plus deux Statues & ^{deux} fragments
 d'architecture nouvellement sculptés, le tout en plâtre.

M. Guerin & C. qui ont l'habitude de ces expéditions
 annuelles des Sculptures par l'Académie de France
 se rappellent que ces objets sont spécialement exemptés
 par M. le Directeur de l'Intérieur de la Poste à Marseille
 parus qui a été obtenu à raison de leur fragilité.

Pour rendre bien M. Guerin & C. de Paris &
 recommander à M. M. Guerin & C. les plus grandes félicités pour la
 mise en route de ces faisces.

Rome 22 Mai 1827.

M. W. Sullivan & Lacroix.

M. J'ai l'honneur de vous prévenir que je mets à votre disposition pour être expédié pour Paris par le voilier De Corse et de longue Caisse coiffée & emballée comme ci-dessus N.º 1 & portant l'adresse, à S. M. Le Ministre Des Beaux-Arts à Paris.

Celle contient les ouvrages annuels De l'Académie De Peinture & de l'Académie De France, tableaux, études De peintures & Dessins De Architecture.

Comme je continue à en vertu d'une autorisation de M. Le Directeur Des Douanes cette et doit passer au port De Bonaparte sans être visité, veuillez en prévenir votre Correspondant et lui recommander le soin De la célérité.

J'ai l'honneur &c.

Rome 22 Juin

A M. Moisset Secrétaire Des Douanes à Port De Bonaparte.

M. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'envoie l'empêcher par l'entremise De M. W. Sullivan & Lacroix de Rome une longue Caisse emballée portant pour marque N.º 1 & avec l'adresse, à S. M. Le Ministre Des Beaux-Arts à Paris.

Cette caisse contient les études annuelles De Peinture & Architecture De l'Académie De France. Je viens vous appeler et M. Le Directeur Des Douanes en vertu d'une autorisation De M. Le Directeur Des Douanes De passer la frontière sans être visité, opération qui bien que faite avec toute la célérité possible, ne pourroit cependant que lui être préjudiciable.

Je ne puis donc espérer M. que vous voudrez bien donner les ordres nécessaires pour faciliter le passage De cette Caisse, en vous remerciant Desor & de vous obligeant d'y joindre l'expression Des sentiments De la considération la plus distinguée.

Rome 22 Juin 1827

S. M. Le Ministre Des Beaux-Arts à Paris.

J'ai l'honneur De vous adresser à S. M. Le Ministre Des

Recettes & Dépense De l'Académie, L'exercice De 1826, en trois expéditions et avec les pièces à l'appui.

Son résumé donne pour Recette	106,050.36
pour Dépense	100,821.14.
Excédent De Recette	5,229.22 ⁰⁰

Cet excédent produit en partie par deux l'absence d'un le nombre des pensionnaires (on s'est plu à en donner en médailles) aux ait été employé en réparations nécessaires, Si la dispendieuse l'usage De l'industrie Plastique qui étendue Des travaux sont elle double la Dépense, me m'ait forcé De remettre l'exécution à l'année suivante.

Le demande en conséquence à S. P. que cette somme De 5,229.22 nous reste et soit portée en augmentation de l'allocation De 1827.

L'ouvrage de pièces justificatives Des soins D'entretien et De réparations apportés aux différents parties De l'Établissement. et dont je me puis indiquer sommairement que quelques uns à S. P.

La Bibliothèque a été augmentée De environ 150 Vol. la plus part avec gravures.

Le linge De table, De table &c a été aussi augmenté.

Les logements & ateliers Des pensionnaires ont été réparés et repeints. Un balcon De 157 pds De long qu'il y a de l'entrée a été entièrement refait &c Couvert.

Une salle De 51 pds. Sur 29 Couvert à l'exposition Des ouvrages a été restaurée et repeinte. Nombre De portes et fenêtres ont été renouvelées.

Le Mobilier est toujours l'objet le plus insuffisant j'aurais dû le plus, Continuer De pourvoir à leur renouvellement.

Ces parties importantes dans le mobilier, l'architecture, est ici dans un véritable état de décadence mal avec les dépenses, Commande au Directeur pour toutes les consommations De la place. Elle se réduit pour les deux tables, la Simpe &c. celle Des pensionnaires à 48 couverts, & Cullen, à six pds & 2 poignées. Connaissant l'acquisition De ces parties De mobilier et de meubles, aussi si que le Directeur De l'Académie ne pouvait se dispenser De recourir honorablement à Rome les artistes français qui ont toujours été un certain nombre De voyageurs qu'il leur sont recommandés ou qui attirent la réputation De l'Établissement.

J'y ai Supplé en appointant De Paris l'augmentation d'un
 Service de 24 Convoies. cette augmentation, aussi Simple
 que possible, figure cependant dans mes Dépenses &
 Etablissement pour un an 14 000 francs.

Il est hors de doute que si l'on prend l'exception, si l'on
 leur est alloué des Convois de Paris d'établissement, auront
 la faculté ou la volonté de se faire, en arrivant, à ce poste
 autre pareille mise de fonds en chevaux, dépenses, qui au reste
 on est par la suite plus qu'il n'est à se pourvoir de voitures
 Chevaux, Domestiques &c.

Si donc l'on pensait qu'il fut convenable que les
 Directeurs de l'académie ayent le droit de faire des dépenses
 mais indispensables pour le service des établissements, j'ely pourrais
 Ceder à l'établissement, mais au prix de la facture, car
 je n'en ai requise, et elle ne m'a été servie que pour cet
 usage. L'on a pu en pourvoir et en acquiescer au
 règlement en Caisse de 1826. & sur les économies de 1827.

Il faut que l'on s'occupe de bien faire connaître
 les intentions de cet usage.

Dans la lettre du 29 Mars P. P. dans mes lettres
 sur la quotité du Credit mis à la disposition de Paris
 de l'académie dans toutes les parties et en maintenant la proportion
 des besoins de cet Etablissement, avant avec l'augmentation

des Convoies, ils pourraient augmenter la somme en 1824
 si en arrivant à l'école. De plus, quel nombre fixé, que
 bien alors les réparations seraient prélevées sur la dégratation
 toujours si respectueux de ce service d'entretien si on ne peut
 les rendre de dépenses qu'elles deviendraient impossibles.
 Si au contraire on peut arriver à faire d'entretien de cet Etablissement
 de son Etat de Suffisance, quel on y ait plus à renouveler,
 mais seulement à entretenir, certainement même on peut
 suffire. En que l'on je pense qu'il tenait white que P. P.
 émettait un Credit de 105,000 francs.

Dans la même lettre P. P. prend un grand soin de le
 207. 23. que réclame l'usage Royal des B. par
 pour servir de moyen de paiement, & de paiement et d'usage
 Cumulus dans la quittance des nouveaux Malades. Il
 ne le sont pas. Ils ne pourraient l'être puisqu'il s'agit
 d'un établissement qui n'a aucune ^{part} prise sur le net, et
 Il a été l'ailleurs justifier de la quotité du P. N. ou l'on
 pour la dite somme, si on avait bien et même accord à lui
 envoyer ayant fait plusieurs recensements, pour la galerie

D'autres fragments D'architecture.

Je ne puis terminer ces notes, déjà bien longues, sans rendre grâce à S. E. De l'approbation dont elle daigna payer mes efforts pour le manoir de l'Ordre. J'espère l'assurer, malgré qu'on ait cherché à insinuer les contraires, qu'il ne fut plus que jamais, et je pourrais dire autant que possible, non seulement dans la Comptabilité mais dans les Différends, parties des Services, costumes, qu'on dans la Conduite de l'Etat. les Sensinéraires du Roi qui sont à présent sans reproche.
J'ai l'honneur d'offrir à S. E. &c.

S. E. Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur
Paris le 12 Juin 1827.

J'ai l'honneur d'informer S. E. que les ouvrages de l'Etat les Sensinéraires du Roi après avoir été exposés du 17 au 30 avril ont été mis en vente pour le 20 Mai, la peinture, les Dessins d'Architecture et la Musique en une même caisse expédiée par terre par M. H. Pillein & Co. auteurs, La Sculpture en 2 Caisse par voie de Mer & par les Soms Desl. L. Jaquetty.

Et ces dernières, malgré que comme la première et portent l'adresse à S. E. Le Ministre de l'Intérieur à Paris, sont jointes à autres caisses renfermant des fragments d'Architecture gravés sur l'antique destinés au Collège des Beaux arts de Paris & dont S. E. a consenti à faire les frais. Elles portent également l'adresse à S. E.

Un coup d'œil jeté sur les 2 Tableaux qui joignent à ma lettre sera communié à S. E. les ouvrages qui contiennent les Cinq premiers, comme aussi la manière dont chaque Sensinéraire se rempli ses obligations.

Quant aux objets d'Architecture gravés sur l'antique renfermés dans les 2 Derrières ce sont
Les surmoyens de la Corniche et de la frise du Temple de Antonin & Faustine;
La Cimaise & son Corbeau de la Basilique d'Antonin;
Une Chapiteau composite dans son fût d'antique d'antique;
Le socle d'antique de la Corniche du Temple de la Fortune;
Les 2 Architectures composés à la Villa d'antique;
Une gravure sur l'antique du Temple d'antique.
J'envoie à M. le Secrétaire de l'École des Beaux arts

La note de mes déboursés, tant par suite de mouillage que pour
l'encadrement de ces divers objets.

Je reviens à l'exposition d'ouvrages de cette N. le
Pensons-mais, sans vouloir anticiper sur le jugement, qu'en
Doit porter l'Académie des beaux arts, je le crois pourroit
espérer qu'elle n'y verra pas moins de mérite de talent et
de zèle entre les différents arts. Sa peinture est montée
suivant l'opinion générale, plus forte que l'année précédente
sans que la sculpture et l'architecture aient faibli, l'architecture
en plus grande partie de M. Coust, de tels un autre talent d'art
beaucoup de parties et fait honneur à son zèle. Je laisse à
l'Académie à le juger.

Je crois inutile de recommander à N. le, ces expositions
ainsi que ceux qui commencent avec elle à appartenir à l'Académie
parce que je reste persuadé de la bienveillance toute particulière
qui les accueille constamment, et leur retient, aucun, au reste,
m'a dévoué l'adoption du Gouvernement; aucun des
Artistes soumis à mon administration ne s'est heureusement
rendu, dans aucune circonstance, indigne d'appartenir à une
institution fondée par les munificences de Louis XIV. ^{Et de son}
qui, malgré les Souffrances même dirigés parfois contractés,
Doit durer longtemps encore, soutenu par son génie et sa
réputation européenne, défendu & protégé par la mémoire du
Grand Roi à la gloire duquel il se trouve être associé.

J. le, qui m'a donné dans une circonstance assez récente
encore, la preuve d'une confiance toute particulière, peut
Civile ou mes associations; et moi-même quoique retenu
dans une situation morale & physique assez pénible,
Je prouve au moins avec toute satisfaction, d'être bien avec
vous consacré à son accomplissement, de ma part
Ajoint les deux tableaux des travaux & obligations
des Parisiens

Daignez Mgr agréer l'assurance de mon profond respect

Rome le 12 Juin 1827.
De M. le Ministre, le Préfet de la Ville, le Maire de Paris
M. le Comte de ...
Par l'honnorable homme imprimerie de M. le 25 May quatre fois

107

Contenant les fragmens d'architecture que j'ai fait mouler pour
l'Ecole Royale des Beaux arts ont été expédiés conjointement
à celles qui renferment les ouvrages de LeBlond, les enseignemens
Du Roi et qui elles sont sorties des Marques **RF** avec adresse
De S. C. Le Ministre Del'Architecture.

Ces fragmens sont ceux que vous m'avez demandé,
Monsieur, au nom Del' Ecole des Beaux arts dans votre lettre
Du 23 Mai 1826, laquelle me mit étant parvenue qui a pu être
Départ Des ouvrages De LeBlond, j'ai dû d'après les
intention Du Ministre, différer De vous faire parvenir ces
objets jusqu'à l'envoy suivant.

De puis et presque huit ans j'avois ignoré D'une que
Demande Du mouillage Des Antiquités De La ville d'Amphile,
j'en ai repris la négociation avec l'appui De M. L'ambassadeur
De France, lequel par Des sollicitations plus que pressantes
a obtenu en fin, cette permission D'où a résulté, et qui jusqu'à
aujourd'hui n'a pu être exécuté.

Ensuite, le mouillage n'a pu être exécuté le
travail au point qu'il l'avait annoncé, et ce mouillage ayant été fait
le dernier, c'est à dire au moment où la somme accordée par le
Ministre à cet effet étoit presque épuisée, j'ai cru devoir me
borner à envoyer une épreuve, sauf à faire parvenir plus
tard à l'Ecole les moules, si elle étoit en force l'acquisition.

La dégradation toujours croissante De ces restes de
Monuments Antiques, en rend quelque peu près qu'informes.
général si la maladresse des mouleurs Français, qui sont
maintenant sortis au dessus de leur réputation, quoiqu'ils ne
fussent payés fort cher, n'ont été par pour quelque chose, car
quelques recommandations qu'on puisse leur adresser, leur
insupportable morgue s'élève toujours, pour répondre à tout;

Il est à remarquer au reste, qu'il est toujours impossible
de s'occuper de ces choses, combien les débris de ces choses
d'architecture qui produisent tant d'effet et procurent
si pure, sont cependant exécutés dans beaucoup de parties,
à l'égalité et de régularité. en fin tel qu'ils sont
ont parvenus, mais comme trop de beaucoup j'avois pu contribuer
à ces ouvrages, et même pour quelques momens encore, j'ai pu voir
qu'il lui restait très peu de temps, j'ai dû en fin, qu'il nous sera possible.
En ajoutant aux objets demandés par l'Ecole, j'aurai

De par si quelque peu la somme allouée par le ministre pour
 les nécessités d'uy faire entrer les frais d'encasement
 d'arballeux, de canons &c. je joins à ma brochure la note
 pour l'abbaye avec les quittances à l'appui. quant aux
 frais de moulage des premiers objets qui se recueillent,
 le ministre me demande s'ils n'ont pas été compris dans une
 quittance générale de moulage pour le service de l'école
 de Corbeil. Je vous en réponde négativement à cet égard
 Voici M^{rs} notes des divers fragments

- Manus A Les ornemens de la Corniche de l'édifice du Temple
 D^r Antonin & Justin ; 6 morceaux.
 D La Clef de l'Arche de Citer ; 1 idem
 B La Caisse de son Caisson de l'édifice de la Basilique
 D^r Antonin ; 3 idem
 F Un Chapiteau jonique Couronné d'une S^{te} M^{re} en Bas-relief
 C Divers fragments de la Corniche du Temple de
 l'antiquité ; 6 morceaux
 Des antiphrases de la ville de Sens ; 1 idem

E Une quittance de deux Docteurs de l'Université ; 1 idem
 J'ai recommencé le plus qu'il m'a été possible de les
 de ces divers objets et j'y ai veillé moi-même autant que
 possible. Deux nouvelles que tout arrive à bon port et sans
 accident ; ce qui m'est pour toujours certain avec des matières aussi
 fragile et non aussi long trajet. Veuillez je vous prie m'accuser
 l'état dans lequel cela parvenu aussitôt de la réception.

Je ne saurais trop vous remercier M^{rs} de Choiseul de
 vous que vous avez pris et des recherches que vous avez faites
 pour me procurer les listes des Directeurs & des Enseignans
 de l'école de Rome que j'en avais demandé et je vous prie
 de transmettre également et pour le même objet à M^{rs}
 l'Empereur les expressions de ma très reconnoissance. Et m'observer
 que l'ordonne de S^{te} Louis m'ont peu ou point ici les
 renseignements nécessaires pour combler les lacunes existantes
 dans vos archives. il faut en prendre son parti.

Sur je joins ma liste dans votre panier et M^{rs} des
 requêtes affligeant qui viennent m'assailir quand je pense

aux portes d'ambassade qui se sont si rapidement succédées dans le sein de l'École. Depuis mon absence, ainsi la volonté de la loi de Succession qui reçoit toute la violence? mais que ces coups sont pénibles lorsqu'ils frappent ceux avec lesquels on a passé une presque toute sa vie.

En témoignant à l'École la part que j'y prends à l'respect, Veuillez M. lui faire agréer l'hommage de mon respectueux dévouement et exprimer à chacune de vos honorables confiances mon inaltérable attachement, C'est aussi vous dire M. & Cher Confiance Combien j'vous suis Dévoté.

Une chose que je ne vous pouva la dernière paraître n'y a peut être un peu de faiblesse à moi j'en ai perdue. C'est l'abus qui ont fait à l'École les Indiscrets en remplissant les vases qu'ils ont tirés dans les Caisnes, d'une quantité d'objets au cur appartenant, il est malheureusement ce abus tellement consacré par l'usage qu'il m'est plus possible de le déraciner. j'ai fait prendre toutes les précautions nécessaires pour que l'objet principal m'en souffrit pas et j'ai pensé même que les Caisnes mieux remplis, redoublant d'ombres. Le Ministre aurait lieu de se plaindre sans doute puisque cette augmentation les poid et par conséquent le leur de beaucoup. mais quand il le laurait reprocher il a des Indiscrets du Roi les moyens de faire rentrer en France avec sûreté leurs études et les objets d'arts qu'ils ont acquis.

Je me suis fait donner une note aussi exacte que possible des ces différents objets et je les joins aussi comme annexes.

J'en ai pu donner encore à Salomon les moyens expéditif que vous indiquez pour les manifestations de la garantie, puisqu'il n'est point à Rome. Quant aux renseignements que vous avez demandé à M. Jaxre je n'ai pu encore les obtenir précisément mais il vous les fournira j'en suis sûr.

Mon fond de pouvoirs étant le plus négligé de tous les hommes, Veuillez prier M. de Villiers à ce qu'il en soit. Depuis que j'ai des précédents s'ils n'ont point encore été acquittés souffrez le moins de ce que possible et Dieu mon fidèle Confiance &c.

Rome 16 Juin 1827
 Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie
 des Beaux arts de l'Institut.
 M. B. Espartero

Veillez informer l'Académie quels ouvrages de
 M. B. les deux commandés a Paris ont été exposés ici du
 1^{er} au 30 eod. ont été exposés à S. M. le Ministre
 de l'Intérieur le 25 May, la Sculpture viciée chez, la
 peinture pauvre. La Peinture qui contient une dernière
 tentative aussi l'architecture & la musique

Pour les deux ont été pris pour l'Exposition de
 l'Emballage de tous ces objets et l'est à espérer qu'ils
 arriveront sans accident. Je vous envoie que M. B. vouloir
 bien m'en écrire un mot à Paris, leur réception.

Je joins à ma lettre les tableaux de critique &
 comparatifs des ouvrages demandés aux deux commandés
 pour le règlement et de ceux qu'ils ont exposés à Paris.

Des observations qui accompagnent ces tableaux se
 réduisent à la répétition de celles qu'ils ont précédées. Bien que
 les ouvrages de peinture aient paru plus satisfaisants cette année
 que la précédente, ils n'ont pas moins été critiqués de la
 même manière, c'est à dire, avec précipitation vers la fin
 faute de les avoir commencés assez tôt, et j'en ferois point
 s'étonné que l'Académie me reprochât à l'un ou l'autre
 peu réfléchi et aversive des moyens de succès; à l'œuvre
 une présomptueuse assurance d'exécution qui imperceptible
 l'œil et l'éloigne de la simplicité par laquelle seule
 on peut arriver au grand; dans celui-ci on s'en fait
 l'œuvre; dans celui-là le goût, de l'histoire, employés
 anachroniquement, des dispositions sans travail, et
 malheureusement dans cet ouvrage de travail sans disposition.

Il seroit possible que l'Académie, étouffée depuis d'influence
 d'une décision convenue, et même ordonnée, sur ces deux œuvres,
 fut tentée d'en rechercher la cause et même de m'en demander
 compte. mais il faut, je le dis, s'en tenir à l'avis le possible
 d'après l'impossible et l'on verra que ma décision sur fait
 d'arts, n'a jamais pu être autre chose qu'un pouvoir de
 Conjecture d'expectation, et des l'instant ou ces deux œuvres
 sont sans effet, le pouvoir d'avant nul. C'est trop souvent

ce qui avoit dans les tems où nous sommes pour la résistance
 d'une présomption ^{raisonnable} ~~raisonnable~~ et confidente en ses moyens
 en raison directe de son incapacité. ^{precher l'assemblé}
 ne réussissait pas à l'avantage à une époque où chacun se
 fesoit sans le premier sentiment que lui opposer les autres, avec
 l'avalant de se payer une vaine gloire. Ces facultés d'ailleurs
 qu'on est insensiblement depuis long tems, il m'a fallu cesser
 d'être peiné. quand aux conseils j'en ai jamais éparpés
 et s'ils avoient été suivis, s'ils eussent prévalu, tels tabelliers
 n'auraient point été entrepris, tels autres changés, corrigés
 finis. Et c'en est dans les auteurs le défaut de confiance qui
 s'y est opposé, c'est au moins le tems qui leur a manqué
 pour quelques uns invincible négligence leur fait constamment
 l'attitude pour commettre. Le dernier moment, celui où moi
 même je n'ose plus leur dire avec chose que de ces papiers
 d'archives. C'est ainsi qu'ils restent tous au dessous de ce
 qu'ils pouvoient faire et qu'ils consentent à persister aux yeux
 du public inférieurs à eux mêmes au lieu de chercher à
 vaincre une grande habitude et une inertie incompatible avec tout talent.

Il m'est pénible d'avoir depuis quelques années à faire
 à l'Académie l'usage complet de M. de la Harpe. Ses ouvrages pour
 tout ce monde pouvoient leur être beaucoup et leur talent à
 l'égard de leur conduite, de leur caractère, de leur manière
 d'être, mais plus j'en sais que de leurs qualités sociales, plus
 j'voudrais qu'il n'eût été dans le monde rapporté, au reste
 l'acad. jugera s'il n'y a de nous point trop d'exigence. Je le
 voudrais. mais si elle ne le pense pas j'en supplie l'usage
 de toute sa sévérité pour essayer d'arriver à l'inertie qui me
 parait regner plus que jamais ici dans les études de la direction
 par lesquelles j'ose maintenant et sans fruit le dernier moment
 d'archives à ma manière pittoresque.

Pour composer M. qui en informant le Ministre de
 l'épave des ouvrages j'en ai par eux devoir lui faire part de
 réflexions précieuses. Elles ne regardent que l'acad. et j'espère
 qu'elles restent informées dans son sein.

Aux cinq caises qui contiennent les Sculptures et qui
 sont numérotées de 1 à 5. sont jointes et avec quatre volumes
 de fragments d'architectures maîtres sur l'antique destinés pour
 l'école Poly. des beaux arts. M. le Ministre Secrétaire perpétuel
 de cette école m'en a fait l'ouverture.

Quoique cette lettre soit déjà très longue j'en
 puis la terminer sans vous prier, M^r. d'exprimer à
 l'Académie la part que j'ai prise aux pères Douloureux
 qui se sont succédés si rapidement dans son sein
 & dont les vertus & les talents, & les hommes
 érudits qui ont remplacés ceux que nous avons perdus
 existaient à côté d'eux & avec eux, en même temps
 que ces regrettés, Feuillet, M^r. officier & saive agrées
 à l'Académie l'hommage de mon profond respect,
 & de mon entier dévouement.

P. S. Je joins aussi à ma lettre un livre des Cains
 qui contiennent les ouvrages, celle des différents objets
 que M^r. M. Les Dictionnaires ont placés dans le recueil
 qui s'en trouve, & un qui n'a été impossible de
 procurer quelques efforts que j'y ai fait. Veuillez
 m'en faire part, M^r. M. Les Com^{tes}. nommés pour
 assister au sécrètement, à faire transporter en divers
 objets au Secrétariat, ou les prop^{res}. les feront réclamer.

Rome le 14 Juin 1827.
 A M^r. Le Directeur Général des musées Royaux
 M^r. Le Comte,

Dans une lettre adressée à M^r. le Secrétaire Général des
 Musées Royaux en date du 23 août 1826 j'eus l'honneur
 comme chose que je croyais utile à la Collection des Statues du
 musée, avoir obtenu de S^{on} Excellence le Prince de Salm-Salm la permission
 de faire jeter une épreuve de Mars en repos, d'un air est
 propriétaire. M^r. De Cailleur me en a répondu qu'il est
 vrai, mais la demande précédemment réitérée de la part
 de proposer au Musée les statues intéressantes qui m'avaient
 été de me faire jeter son silence pour une adhésion. Je fus
 donc mouler cette statue, mais en même temps je devais
 attendre l'avis des ouvrages de M^r. les Dictionnaires, de voir
 afin que cette caisse marchât, & de concert avec les autres.

J'ai joint aussi une charmante petite Statue d'infant qui porte
 une ^{au Dessus de} ~~marque~~ ^{sur} la tête, provenant du Musée du Vatican
 à Paris. Continuant ces deux plaques ont été emballées
 pour Marseille le 25 Mai et adressées à M. N. E. De Guerin aîné
 qui les fera continuer de suite par Roulogé; elles sont parvenues
 et portent l'adresse au Musée Royal à Paris.

J'ai fait soigner autant que possible l'emballage, mais
 l'oubli de l'environnement de ces plaques et je pensais ce n'est
 sans accidens. M. Corjer qui a pris de la figure d'infant
 a pris avec lui de plaques dans les vases de la Caisse. Deux autres
 plaques a été apportement, est l'ébauche d'une tête en bronze. Je
 n'ai pas cru devoir lui refuser cet avantage et je pense avoir
 pressenti et suivi en cela vos intentions surveillantes, M. le
 Comte, en vers catholique artiste qui vient d'exécuter sur un
 médaillon de bronze le Portrait de S. C. de grandeur naturelle.

J'ai fait récemment par l'entremise de M. Raoul Brocheux
 qui se trouvait alors à Naples, une nouvelle tentative pour obtenir
 le moule de De Balbus, elle a été encore infructueuse, bien que
 le Chevalier ait paru y consentir. J'ai abandonné momentanément les espérances.

Je joins à ma lettre la note de mes Deboisier avec les pièces
 à l'appui. ils se montent à 287. 67. sur 476. 48. au change
 de Rome. J'en joins copie de cette note de mon fond de Deboisier
 à Paris auquel je vous prie, M. le C. de vouloir bien en faire rembourser le montant.

A l'inspection de ces médailles pour juger M. le C. combien
 il est honteux pour l'antique grecopolis de voir que une industrie
 des plus grossières coûte si cher. Or cela mon témoignage De tous les jours
 car il ne faut être à chaque moment en combat avec les
 ouvriers, mais j'ai beau résister, surpasser, ou par ruse, j'étais toujours vaincu.

Sous présidence d'importants beaux arts, M. le C. et sous vos
 auspices, une brillante et nombreuse exposition au bientôt ouvrir.
 J'ai le regret de ne pouvoir admirer les intéressantes productions qui y
 figureraient. Cependant j'en suis aise qui ne sera pas l'un des moindres
 ornemens de cette brillante réunion. Je vous parle de bien tabland
 de thaurain présentant Colbert, à Louis XIV.

à Dieu M. le C. et mes collègues, plaignez moi de ne pouvoir vous
 tenir que de voir les Contin. Distincte de l'ancien. J. que j'en ai vu.

J'ay ai joint aussi avec charmante petite Antiquité un enfant qui porte
 sur sa tête, ^{au-dessus de} une marque ^{de} la tête, provenant du Musée du Vatican
 et à Caisses contenant, ces deux plaques ont été emballées
 pour Marseille le 25 mai et adressées à M. N. E. De Guerin (ainsi
 qui les fera continuer de suite par Rouley), elles sont marquées
 AF et portent l'adresse au Musée Royal à Paris
 J'ai fait soigner autant que possible l'emballage, mais
 surtout l'encasement, de ces plaques et j'en suis sûr, adroitement
 sans accidens. M. Boyer qui a pris de sa celle de la figure d'un enfant
 a pris chez lui de plusieurs dans les vides de la caisse deux autres
 plaques ainsi appartenant, est l'ébauche d'un tete en bronze, je
 n'ai pas cru devoir lui refuser cet avantage et j'en suis sûr
 os intentions surveillantes, M. le

Duplément

Note des frais acquittés par
 Le Directeur du Muséum de Paris à Rome
 pour compte du Musée Royal

Voir les
 quittances
 n. 1

Pari au meilleur marbre pour
 une épreuve du Mars en argent de
 la Villa Ludovisi 40. "

n. 2

id au meilleur S. Vianini pour
 le moulage d'un enfant antique
 Du Musée de Capote 15. 50

id au Menuisier Capetta pour
 les Caisses, dentelles, statuettes, encaissage
 emballage et autres frais 32. 17

Reste 87. 67

qui au change de Rome à 543/4 pour
 pied de d'or 476. 48.

usage de la

che qui vient d'execution sur son
 trait de S. C. de quand sur naturelle
 et l'embarquement de M. Raoul Broche
 ler, avec nous elle tentative pour obtenir
 être encore inflexible, bien que
 uter. J'ai abandonné maintenant tout espoir
 note de mes déboursés, avec les pièces
 387. 67. sur fr 476. 48. au change
 ce qui note de mon fonds de dépôt vers
 de M. Je voudrais bien en faire un peu, car mon
 me d'vous juger et M. le D^e, combien
 les poètes des arts qui me ont industrie
 et. Or, si l'on mon bon souvenir de l'heure les jours
 domanant en combat avec l'ad
 ou par force, ou par ruse, j'ai toujours l'âme
 tant bravant, M. le D^e, et vous avez
 bonne exposition va bientôt pouvoir
 avec les intéressantes productions qui y
 rici qui me ont par l'imp des monuments
 mion. J'aurais pu les Dubois et l'abbé
 l'ont, à Rome XIV

les plus belles, plaignant moi. Dans le pouvoir vous
 l'unique desir d'impler les Contes. J'ai vu de l'ancien et de l'ancien, qui j'en suis sûr, ai vu les

Duplicata

110
673

Note des frais acquittés par
Le Direct. des Beaux Arts. à Rome
pour compte du Musée Royal

Les
quittances
n.º 1

Payé au mouleur Malpieri pour
une épreuve du Mars en relief de
la Villa Ludovisi — 40. ..

n.º 2

id) au mouleur Adriani pour
le moulage d'un Enfant Antique
Du Musée de Capitoles — 15. 50

id) au Menuisier Capsetta pour
les Caiffes, dentelles, Statues, enlacements
emballage et autres frais — 32. 17

Liastro 87. 67

Qui au Change de Rome à 543 1/2 pour
liastro donne — 476. 48. 0

envoyé à M. David le